

AVERTISSEMENT

EN TÉLÉCHARGEANT OU EN UTILISANT LE LOGICIEL DE LEDDARTECH, VOUS (« L'UTILISATEUR ») ACCEPTEZ D'ÊTRE LIÉ PAR LES CONDITIONS DU PRÉSENT CONTRAT. SI VOUS CONCLUEZ LE PRÉSENT CONTRAT AU NOM DE VOTRE EMPLOYEUR, LA LICENCE ATTRIBUÉE ET LES RESTRICTIONS ET LIMITATIONS INDIQUÉES AUX PRÉSENTES S'APPLIQUENT À VOTRE EMPLOYEUR, AINSI QU'À VOUS EN TANT QUE REPRÉSENTANT DE VOTRE EMPLOYEUR. SI VOUS CESSEZ DE TRAVAILLER POUR VOTRE EMPLOYEUR, VOTRE EMPLOYEUR PEUT CONTINUER D'AGIR EN VERTU DE CE CONTRAT.

1. Généralités. Le présent Contrat de licence d'utilisateur final remplace tout autre contrat, y compris tout contrat existant sur un produit LeddarTech Inc. (« LeddarTech »), spécifiquement en ce qui concerne le Logiciel (ci-après, le « Logiciel »).

2. Définitions

Sauf indication contraire dans les présentes, les termes suivants auront la signification suivante :

« **Contrat** » : désigne le présent Contrat de licence d'utilisateur final;

« **Documentation** » : désigne tous les documents imprimés et numériques fournis avec le Logiciel, y compris toute documentation utilisateur, documentation de formation ou informations techniques et directives. Ces documents peuvent être disponibles uniquement sous forme numérique et être fournis par courrier électronique, connexion sécurisée ou tout autre moyen jugé approprié par LeddarTech;

« **Produits** » : désigne tous les produits LeddarTech auxquels il est fait référence sur le site web de LeddarTech à l'adresse www.leddartech.com, ainsi que toutes composantes associées;

« **Logiciel** » : désigne tout logiciel auquel LeddarTech attribue la présente licence d'utilisateur final;

« **Ordinateur(s) utilisateur** » : désigne un poste de travail, un ordinateur de bureau ou un ordinateur portable appartenant, prêté ou loué à l'Utilisateur et situé dans une installation, un lieu ou une propriété sous le contrôle de l'Utilisateur, ou utilisé en lien avec un équipement auquel l'Utilisateur a un accès autorisé;

« **Propriété intellectuelle** » : désigne la propriété intellectuelle et tous les droits (enregistrés ou non enregistrés) relatifs à la propriété intellectuelle qui sont ou qui peuvent être accordés ou reconnus en vertu de toute législation concernant, mais sans toutefois s'y limiter, les inventions, les brevets (y compris toutes les divisions, suites, rééditions et extensions), les dessins, les dessins industriels et les brevets de conception, les marques de commerce, les noms commerciaux, les tenues commerciales, les logos, les œuvres d'auteur, les droits d'auteur, les processus, les licences, le savoir-faire, la technologie, les données, les structures chimiques, les formules, les découvertes, les secrets commerciaux, les renseignements confidentiels et tous les autres droits en matière de propriété intellectuelle actuellement ou ultérieurement détenus et/ou utilisés par LeddarTech.

3. Licence

3.1 Objet de la licence. Sous réserve du respect par l'Utilisateur des présentes conditions d'utilisation, LeddarTech octroie par les présentes à l'Utilisateur une licence perpétuelle, limitée, non exclusive et non transférable lui permettant d'utiliser le

Logiciel et la documentation associée, selon le cas, uniquement en lien avec les Produits. La présente licence d'utilisation permet à l'Utilisateur de créer un nombre raisonnable de copies ou de téléchargements du Logiciel à des fins de test, de production, de redondance, de reprise après sinistre, de service d'assistance et de soutien interne. Il est, par les présentes, entendu et convenu que la licence accordée aux termes des présentes ne permet pas à l'Utilisateur d'accéder au code source du Logiciel.

3.2 Conditions de la licence. Sous réserve des conditions générales du présent Contrat, y compris la section 3.1, LeddarTech accorde à l'Utilisateur une licence pour :

(a) installer et stocker le Logiciel sur les Ordinateurs utilisateur de l'Utilisateur, exclusivement et strictement dans le cadre des projets internes de l'Utilisateur; et

(b) utiliser le Logiciel, sous forme de code objet uniquement, sur les Ordinateurs utilisateur autorisés, dans le seul but de faire fonctionner, tester et contrôler les Produits à l'interne.

3.3 Documentation. L'Utilisateur peut faire un nombre raisonnable de copies de la Documentation afin que ses employés la consultent à des fins d'utilisation interne du Logiciel, uniquement pour faire fonctionner, tester et contrôler les Produits, et non à des fins commerciales générales ou pour une distribution par quelque moyen que ce soit. Lesdits employés de l'Utilisateur doivent se conformer aux conditions du présent Contrat.

3.4 Matériel/logiciels tiers. L'Utilisateur reconnaît et accepte que du matériel, de l'équipement et des logiciels tiers sont, ou peuvent être, nécessaires pour l'utilisation autorisée du Logiciel aux termes des présentes, notamment les logiciels du système d'exploitation, le câblage, les périphériques et un Ordinateur utilisateur installé avec ce logiciel. LeddarTech n'assume aucune responsabilité (i) quant à la fourniture, au fonctionnement ou au coût de

tout matériel et équipement tiers ou logiciel tiers requis et/ou utilisé en lien avec le Logiciel, et/ou (ii) quant au respect par l'Utilisateur des conditions imposées à l'Utilisateur par un tiers concernant la licence d'un logiciel tiers et/ou un fournisseur de matériel et d'équipement tiers. Tous les coûts de matériel, d'équipement et de logiciels tiers sont aux frais de l'Utilisateur. LeddarTech décline toute responsabilité quant au matériel et aux équipements tiers ainsi qu'aux logiciels tiers utilisés par l'Utilisateur.

3.5 Soutien, maintenance, mises à jour, mises à niveau. LeddarTech n'est nullement tenue de fournir une assistance, une maintenance, des mises à jour, des modifications ou des altérations en vertu du présent Contrat, y compris des mises à niveau ou des versions futures du Logiciel et/ou de leurs composantes, à l'Utilisateur ou à toute autre partie. Sauf en ce qui concerne les mises à jour qui seraient gratuites, lorsque l'assistance, la maintenance, les mises à jour ou les modifications du Logiciel seront fournies, celles-ci seront régies par le contrat de service standard de LeddarTech. Les frais de service s'appliqueront aux tarifs alors en vigueur de LeddarTech.

4. Reconnaissance et restrictions d'utilisation

4.1 Reconnaissance. L'Utilisateur reconnaît et accepte que les seules fonctions du Logiciel sont d'autoriser, au moyen de contrôles de commande, la configuration et le paramétrage des Produits.

4.2 Interdit à la revente. Il est par les présentes entendu et convenu par l'Utilisateur qu'il n'a en aucun cas le droit de vendre, louer, prêter, commercialiser, distribuer, faire de la publicité, concéder en sous-licence, céder, accorder un droit de sûreté ou transférer tout ou partie des droits relatifs à tout ou partie du Logiciel. L'Utilisateur convient en outre qu'il ne sera pas autorisé à redistribuer, retransmettre ou rediriger tout ou partie du Logiciel à un tiers, y compris ses sociétés affiliées, ses sous-

traitants ou ses clients, à moins d'avoir obtenu l'approbation écrite préalable de LeddarTech.

4.3 Restrictions générales. Sauf dans la mesure expressément autorisée aux présentes pour la durée du présent Contrat, l'Utilisateur ne doit pas :

(a) modifier, copier, reproduire, utiliser ou adapter le Logiciel, ou installer ou utiliser le Logiciel sur un ordinateur, un réseau informatique, un serveur de fichiers, un disque dur partagé ou tout autre dispositif ou support informatique;

(b) décompiler, faire de l'ingénierie inverse, désassembler ou traduire tout ou partie du Logiciel;

(c) désactiver ou contourner tout contrôle d'accès, dispositif, processus ou procédure établi en lien avec tout ou partie du Logiciel;

(d) publier, exécuter ou afficher publiquement, électroniquement ou autrement le Logiciel, son fonctionnement ou son utilisation, ou toute Documentation;

(e) supprimer toute marque d'identification ou avis de droit d'auteur ou de propriété de LeddarTech de toute copie de tout ou partie du Logiciel, ou supprimer ou masquer tout avis de droits de propriété de LeddarTech ou de l'un des avis des fournisseurs de LeddarTech contenus dans le Logiciel ou apposés sur celui-ci;

(f) fusionner, incorporer ou combiner du matériel de source ouverte (« MSO ») avec le Logiciel, y compris des logiciels, des applications informatiques ou des bibliothèques qui créent ou sont censés créer des obligations pour l'Utilisateur en ce qui concerne le Logiciel ou une subvention, ou prétendent accorder, à tout tiers, tout droit ou immunité au titre des droits de Propriété intellectuelle, y compris, mais sans toutefois s'y limiter, l'utilisation de tout MSO exigeant, comme condition d'exploitation de

ce MSO, que d'autres logiciels incorporés dans, dérivés ou distribués avec un tel MSO soient (a) divulgués ou distribués sous forme de code source, (b) concédés sous licence dans le but de créer des œuvres dérivées, ou (c) redistribuables gratuitement ou à un coût minime.

4.4 Clause restrictive. Toute information fournie par LeddarTech ou obtenue par l'Utilisateur, lorsque cela est autorisé en vertu des présentes, ne peut être utilisée par l'Utilisateur que dans le but décrit aux présentes et ne doit pas être divulguée à des tiers ni utilisée pour créer un logiciel essentiellement similaire ou similaire à l'expression ou à la fonction de tout ou partie du Logiciel.

5. Droits de propriété

(a) L'Utilisateur s'engage à protéger les droits de Propriété intellectuelle de LeddarTech et les autres droits de propriété sur tout ou partie du Logiciel.

(b) Ce Contrat constitue une licence et non une vente. Nonobstant toute disposition contraire dans le présent Contrat, seuls les droits limités énoncés au présent Contrat sont accordés à l'Utilisateur, et ce, uniquement pour la durée de ce Contrat. Tous les droits non accordés dans les présentes sont expressément réservés par LeddarTech. Nonobstant toute disposition contraire dans les présentes, rien dans le présent Contrat ne limite les droits et/ou les recours de LeddarTech en ce qui concerne une utilisation abusive ou sans licence de tout ou partie du Logiciel.

6. Limitation de responsabilité

6.1 Clause de non-responsabilité. Le LOGICIEL EST CONCÉDÉ SOUS LICENCE À L'UTILISATEUR EN L'ÉTAT ET SANS AUCUNE GARANTIE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT. LeddarTech décline expressément toute déclaration, condition et garantie de quelque

nature que ce soit, expresse ou implicite, y compris, toutefois sans s'y limiter, toute déclaration, garantie et/ou condition relative à un service ininterrompu ou sans erreur, à l'accessibilité, à la sécurité, à la qualité marchande, à la non-violation des droits de tiers, à la qualité ou l'adéquation à un usage particulier et ceux découlant par voie de décision ou autrement, ou résultant d'un cours de transaction, d'un usage ou d'un commerce.

6.2 Limite de responsabilité. (1) En aucun cas LeddarTech ne pourra être tenue responsable de réclamations concernant : **(a)** des dommages punitifs, exemplaires ou aggravés; **(b)** des dommages et intérêts pour perte de profits ou de revenus, incapacité à réaliser les économies attendues, perte de jouissance ou absence de disponibilité du matériel ou des installations de l'Utilisateur, y compris ses ressources informatiques, logiciels et/ou données stockées; **(c)** des dommages indirects, consécutifs ou particuliers; **(d)** une contribution, une indemnité ou une compensation en ce qui concerne toute réclamation contre l'Utilisateur; **(e)** tout dommage lié à une installation incorrecte ou défectueuse du Logiciel par l'Utilisateur sur le ou les Ordinateurs utilisateur; **(f)** tout dommage, qu'il soit lié à des produits tiers, du matériel de l'Utilisateur ou des biens ou services non développés ou fournis par LeddarTech, Y COMPRIS TOUT PRODUIT OU LOGICIEL DÉVELOPPÉ AU MOYEN DE TOUT OU PARTIE DU LOGICIEL OU TOUT PRODUIT LEDDARTECH; ou **(g)** tout dommage lié à une interruption, des retards, des erreurs ou des omissions. (2) Sans limiter ce qui précède, la responsabilité totale maximale de LeddarTech pour toute réclamation, y compris, sans s'y limiter, les réclamations pour rupture de contrat, délit (y compris, sans s'y limiter, la négligence) ou autre, et le seul recours de l'Utilisateur, consisteront en une indemnité pour dommages directs prouvables, qui ne doit pas dépasser le montant de l'ensemble des frais et le montant

payé par l'Utilisateur à LeddarTech pour le produit en lien avec lequel le Logiciel est utilisé. Aucune action, quelle que soit sa forme, découlant du présent Contrat ne peut être intentée par l'Utilisateur plus de douze (12) mois après la survenue des faits à l'origine de la cause d'action, que ces faits soient connus à ce moment-là ou auraient raisonnablement dû être découverts par l'Utilisateur.

7. Non-contrefaçon

7.1 LeddarTech garantit qu'elle a fait tous les efforts raisonnables et pris toutes les mesures appropriées afin de s'assurer que ni ses Produits ni ses Logiciels, leur achat ou leur revente ne portent atteinte à la Propriété intellectuelle d'un tiers.

7.2 Dans le cas d'une réclamation pour contrefaçon ou si, de l'avis de l'Utilisateur, une telle réclamation est susceptible de se produire, et nonobstant les obligations mentionnées ci-dessus, l'Utilisateur accepte de permettre à LeddarTech de lui procurer le droit de continuer à utiliser le Produit ou le Logiciel contrefaits, ou à le remplacer ou le modifier afin qu'il ne réponde plus aux critères de contrefaçon.

8. Conseils. Aucune information ni aucun conseil verbal ou écrit donné par LeddarTech ou tout représentant autorisé de LeddarTech ne créera de représentation, d'assurance ou de garantie. Ces informations et conseils sont donnés et acceptés par l'Utilisateur, à ses risques et périls.

9. Défauts

9.1 Résiliation pour violation substantielle. LeddarTech peut résilier le présent Contrat si l'Utilisateur enfreint de manière substantielle l'une ou plusieurs des obligations essentielles de l'Utilisateur en vertu du présent Contrat et ne remédie pas à cette violation dans les dix (10) jours ouvrables suivant la réception d'un préavis écrit raisonnable de LeddarTech détaillant la nature de la violation.

9.2 Faillite de l'Utilisateur.

LeddarTech est en droit de résilier le présent Contrat immédiatement dans le cas où une procédure à l'égard de l'Utilisateur serait engagée par ou contre celui-ci pour sa faillite, sa mise sous séquestre, sa liquidation ou sa dissolution en vertu de toute loi applicable en matière de faillite ou en vertu de toute autre loi.

9.3 Répercussions.

En cas de résiliation ou d'expiration du présent Contrat pour quelque motif que ce soit, tous les droits accordés à l'Utilisateur en vertu des présentes seront résiliés. Il est entendu, sans limiter la portée de ce qui précède, que, à la résiliation du présent Contrat, l'Utilisateur perdra la licence octroyée aux présentes et tout droit d'installer, d'exécuter et/ou de faire fonctionner de quelque manière que ce soit le Logiciel et toute autre composante du Logiciel. À la résiliation ou à l'expiration du présent Contrat pour quelque raison que ce soit, l'Utilisateur fera renvoyer tout le Logiciel, ainsi que toutes ses copies, à LeddarTech ou les détruira et certifiera à LeddarTech que le Logiciel et toutes ses copies ont été détruits. L'Utilisateur doit également faire en sorte que tout ou partie du Logiciel soit effacé et supprimé des Ordinateurs utilisateur et doit attester à LeddarTech que toutes les dispositions ont dûment été prises dans ce sens. La résiliation ou l'expiration du présent Contrat pour quelque raison que ce soit ne dégage pas l'Utilisateur de son obligation ou de sa responsabilité relativement au paiement des montants dus et en suspens à la date de la résiliation ou de l'expiration.

9.4 Survie des obligations. La totalité des conditions, dispositions, représentations, droits et obligations contenus dans le présent Contrat qui, de par leur sens et leur contexte, ont pour objectif de survivre à l'expiration ou à la résiliation du présent Contrat, resteront en vigueur après la résiliation des présentes, jusqu'à ce que les parties s'entendent mutuellement sur la libération des obligations qui y sont contenues.

10. Divers

10.1 Divisibilité. Dans le cas où l'une des clauses du présent Contrat contreviendrait à une règle de droit ou à une disposition légale, ou serait autrement inapplicable en vertu des lois ou des réglementations de tout gouvernement ou de toute subdivision de celles-ci, cette clause sera réputée être exclue du présent Contrat, mais cette invalidité ou inapplicabilité n'invalidera aucune des autres clauses du présent Contrat et ce dernier restera en vigueur. De plus, en cas de conflit entre les dispositions du présent Contrat et les dispositions de tout autre contrat conclu entre les parties, les clauses du présent Contrat prévaudront et auront préséance, à moins que lesdites dispositions aient été spécifiquement annulées.

10.2 Exportation. Le Logiciel peut être assujéti à des restrictions à l'exportation. L'Utilisateur s'engage à respecter toutes les lois et réglementations nationales et internationales en vigueur, y compris les *Export Administration Regulations* des États-Unis, ainsi que les restrictions imposées en matière d'utilisation et de destination finales par les gouvernements des pays de l'Union européenne, des États-Unis, du Canada et d'autres pays. Par conséquent, si une administration de contrôle des exportations l'exige, l'Utilisateur devra fournir rapidement à LeddarTech une déclaration attestant le nom et l'adresse de tout utilisateur final, la destination finale et l'utilisation finale du Logiciel. L'Utilisateur s'engage à se conformer à toutes les lois commerciales applicables dans d'autres pays en ce qui a trait à l'importation ou à l'utilisation du Logiciel. L'Utilisateur atteste également qu'il n'utilisera pas le Logiciel pour la conception, le développement, la fabrication, la mise en stock ou l'utilisation d'armes nucléaires, biologiques ou chimiques, ou de matériel permettant de fabriquer de telles armes.

10.3 Cession. Ni le présent Contrat ni aucun des droits accordés en vertu de ce

Contrat ne seront cédés ou transférés à une tierce partie sans le consentement écrit préalable de LeddarTech, sauf dans le cas d'une fusion, d'une réorganisation ou de la vente de la quasi-totalité des actifs ou des actions avec droit de vote d'une partie aux présentes. Toute cession ou tout transfert en violation de cet engagement sera nul et entraînera la résiliation immédiate du présent Contrat. Toutefois, le présent Contrat lie les parties et profite à leurs sociétés affiliées ainsi qu'à leurs successeurs respectifs.

10.4 Lois applicables. Le présent Contrat est régi, interprété et appliqué conformément aux lois provinciales et fédérales applicables dans la province de Québec, Canada, lesquelles lois s'appliquent et lient les parties pour toute question y afférant. Sans limitation, ce Contrat exclut tout conflit de lois ou de principe pouvant renvoyer la gouvernance ou l'interprétation de ce Contrat aux lois d'un autre pays. Toutes les questions ou réclamations relatives aux présentes doivent être soumises au tribunal de la juridiction compétente dans le district judiciaire de Montréal, province de Québec, aux fins du présent Contrat et pour toutes les procédures connexes.

10.5 Partenariat. Ce Contrat ne fait pas de l'une des parties l'employé, l'agent ou le représentant légal de l'autre partie à quelque fin que ce soit. Aucune des parties n'a le droit ou l'autorité d'assumer ou de créer une obligation ou une responsabilité, expresse ou implicite, au nom ou pour le compte de l'autre partie. En s'acquittant de ses obligations en vertu du présent Contrat, chaque partie agira en tant qu'entrepreneur indépendant.

10.6 Langue. En cas de doute ou de divergence d'interprétation, la version anglaise aura préséance sur les textes rédigés dans une autre langue.